

# Vieillir en ville : partenariat et intégration : le point de vue de M. Daniel-François Ruchon, président de la FLPAl

Autor(en): **J.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **82 (2010)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-145000>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



### **Partenariat et intégration: le point de vue de M. Daniel-François Ruchon, président de la FLPAL**

Ce «citoyen solidaire», comme D.-F. Ruchon se définit lui-même, est engagé dans le social depuis des décennies. Licencié en sciences sociales, il se passionne pour l'histoire des idées, avec un intérêt particulier pour les «périodes de rupture», comme il les définit, telles que l'invention de l'imprimerie, la Réforme, la Révolution Française, la Commune, «périodes qui ont permis à de nouveaux modèles de société de s'établir». Sa carrière professionnelle s'inscrit dans cette même préoccupation: après avoir été directeur au sein du Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS), il est ensuite nommé directeur adjoint de l'Hospice Général (institution

d'aide sociale remontant à l'époque du réformateur Jean Calvin), à Genève. Il est membre de plusieurs associations, dont Pro Senectute, dont il fut aussi président.

Son engagement dans les instances de la FLPAL remonte à 1964, époque à laquelle Cité Vieillesse était encore en exploitation. Il participe ainsi à la reconstruction du quartier de Vieusseux et particulièrement à l'élaboration du programme de logements protégés de Vieusseux 8 et de l'EMS des Franchises. Attentif à ce qui se fait ailleurs, à l'affût des idées nouvelles, il emmène une délégation au Danemark, pays pionnier en matière de maintien à domicile. Certes, la FLPAL avait depuis longtemps mis en place le système du gérant social affecté à chaque immeuble et celui des soins infirmiers, qui étaient alors dispensés par des professionnels employés par la Fondation; un médecin assurait même une permanence hebdomadaire pour les habitants des immeubles de Pré-du-Couvent et de Cité vieillesse. Epoque révolue.

De ces années riches en constructions et reconstructions, il se souvient de la très bonne collaboration qui existait entre la Fondation, les magistrats et les cadres de l'administration, citant notamment Jean Chalut qui s'était beaucoup investi dans cette opération; il se souvient aussi de l'excellente entente et de la confiance réciproque avec René Gay, directeur de la Société Coopérative d'Habitation Genève. Grâce à cette équipe, la reconstruction de Cité Vieusseux a été efficacement pilotée. Il évoque cette période avec un brin de nostalgie, regrettant ce climat dans lequel public et privé étaient des partenaires, et déplorant qu'aujourd'hui cette confiance se soit quelque peu érodée, ce qui engendre des lenteurs regrettables et coûteuses.

Ce partenariat public-privé, il y tient par-dessus tout: selon M. Ruchon, «le service public devrait se contenter de soutenir les initiatives prises par le secteur privé, car la nouveauté, l'innovation ne peuvent être le fruit que de l'initiative privée. Et c'est l'initiative privée qui explique le succès de la Fondation durant 80 ans, aidée par une administration ouverte et confiante». Les rapports entre ces partenaires historiques ont un peu changé aujourd'hui, ce qui lui fait craindre que la Fondation n'y perde une part de son autonomie. «Qui d'autres que des institutions privées peuvent essayer de nouvelles solutions? En étatisant la politique sociale complètement, on prend le risque de se priver de ce que peut apporter chaque partenaire dans la recherche de la meilleure solution», analyse-t-il. Comme président de la FLPAL, il veille à ce que le premier objectif soit la satisfaction des locataires: «soigner le relationnel, c'est ce qui donne la qualité de vie dans nos immeubles. La Fondation a toujours voulu qu'il y ait quelqu'un à plein temps dans les immeubles, au service et à l'écoute des locataires. La plupart des personnes âgées ont un fort besoin de sécurité et de contacts. C'est à cela que sert le gérant social; il suffit parfois d'échanger quelques mots, un sourire, pour que le locataire se sente à l'aise. Les retraités ont aussi besoin de reconnaissance: dans ce but, nous intégrons les locataires volontaires à des activités, repas festifs, pour fêter le printemps par exemple, ou lors des marchés aux puces qui se tiennent chaque année dans nos immeubles de Vieusseux et de Baud-Bovy, et dans lesquels ils sont impliqués aussi bien dans la préparation que dans la tenue des stands. C'est cette philosophie qui fait la marque spécifique de la FLPAL et qu'il faut maintenir », conclut-il.